

[aopia-prevention.fr](http://aopia-prevention.fr)



## Pré-requis

Exercer un mandat au sein d'un CSE de moins de 50 salariés.

## Public cible

Élus CSE premier mandat  
Titulaires ou suppléants

## Nombre de participants

12 maximum conseillé

## Durée

5 jours

## Réf réglementaires

Art L2315-18 du CT et suivants  
Art L2315-63 du CT  
Art 2315-8 et suivants du CT.

## Nous contacter

8, Rue Evariste Galois  
86130 Jaunary-Marigny  
09 74 77 59 20  
[contact@aopia.fr](mailto:contact@aopia.fr)  
[www.aopia-prevention.fr](http://www.aopia-prevention.fr)

AOPIA Prévention  
est une marque de NS-CONSEIL

SIREN : 519 408 140 - Siège Social :  
73 Av. du Château d'Eau 33700 MÉRIGNAC  
09 74 77 59 20 - [contact@aopia.fr](mailto:contact@aopia.fr)

## Entreprises de moins de 50 salariés

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'exercer leur mandat en respectant les prérogatives liées à leurs fonctions. Les stagiaires auront également acquis les bases de la prévention des risques professionnels.

### OBJECTIFS

Connaître les missions et attributions du CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés.

Identifier les droits et les devoirs des élus et de l'employeur.

Être à l'aise avec les points essentiels du droit du travail en matière de santé et sécurité au travail.

Connaître le fonctionnement du CSE.

Mettre en place une politique de prévention des risques professionnels.

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances théoriques.

Échanges interactifs.

Étude de cas pratiques.

Ludopédagogie autour de la thématique des risques professionnels.

### ORGANISATION ET MODALITÉS

Formation en présentiel

Formation Inter ou Intra entreprise.

### CONTENU INDICATIF

Le cadre réglementaire du CSE.

La composition du CSE et son fonctionnement.

L'évaluation des risques professionnels.

Les moyens du CSE.

Le DUERP.

La prévention des risques psychosociaux.

Traiter les réclamations.

Accompagner la direction dans sa démarche de prévention et de gestion des conditions de travail.

### MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation continue des connaissances tout au long de la formation.

### MOYEN D'ENCADREMENT

Un formateur diplômé en prévention des risques professionnels

Auditeur rédacteur DUERP certifié

SCANNEZ-MOI



### OBTENTION FINALE

Certificat de réalisation remis en fin de formation.

### TARIF

Sur devis (nous contacter)

### DOCUMENTATION

Boîte à outils stagiaire avec base documentaire remise en fin de formation.